
Sylvain Doussot, Jean-Yves Rochex (dir.),
« Recherche, politique et pratiques en éducation :
services rendus et questions posées d'un univers à
l'autre. 2/ Espaces, acteurs et supports de
médiation », *Revue française de pédagogie*, n° 201,
2017

Marie Hoffelinck



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/lectures/36292>

DOI: 10.4000/lectures.36292

ISSN: 2116-5289

Publisher

Centre Max Weber

Brought to you by Université de Liège



Electronic reference

Marie Hoffelinck, "Sylvain Doussot, Jean-Yves Rochex (dir.), « Recherche, politique et pratiques en éducation : services rendus et questions posées d'un univers à l'autre. 2/ Espaces, acteurs et supports de médiation », *Revue française de pédagogie*, n° 201, 2017", *Lectures* [Online], Reviews, Online since 22 August 2019, connection on 07 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/lectures/36292> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/lectures.36292>

This text was automatically generated on 29 September 2020.

All rights reserved

Sylvain Doussot, Jean-Yves Rochex
(dir.), « Recherche, politique et
pratiques en éducation : services
rendus et questions posées d'un
univers à l'autre. 2/ Espaces, acteurs
et supports de médiation », *Revue
française de pédagogie*, n° 201, 2017

Marie Hoffelinck

- 1 La *Revue française de pédagogie* a consacré ses deux dernières publications (n° 200 et 201) aux interactions entre la sphère politique, le monde de la recherche en éducation et les acteurs de terrain. Le deuxième volet, dont il est question ici, s'intéresse plus particulièrement à la *médiation*, c'est-à-dire aux espaces, interfaces et aux acteurs qui permettent la mise en relation de ces trois univers.
- 2 Le premier article, rédigé par Claude Lessard, membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec, revient sur les origines de cet organe et explique comment celui-ci s'est transformé, au fil des évolutions du contexte dans lequel il s'insère (notamment, la remise en cause de l'État-providence, la concurrence dans le champ intellectuel de la réflexion sur l'éducation et le pluralisme socio-culturel du public scolaire). Selon l'auteur, le Conseil supérieur de l'éducation relève d'un modèle de « dialogue informé » avec le monde politique car il garantit un débat citoyen, enrichi par les résultats de la recherche et indépendant des pressions politiques. Outre cela, il met également en évidence la capacité du Conseil à produire des réflexions avec une visée à moyen, voire à long terme qui est à l'opposé de la temporalité « court-termiste » du monde politique.

- 3 Dans le second article de ce dossier thématique, Denis Paget s'intéresse au Conseil supérieur des programmes (CSP) français, au sein duquel il a lui-même siégé. En résonance avec Claude Lessard, il met l'accent sur la difficulté de la tâche qui incombe à cette nouvelle institution du paysage politique français, due entre autres à une inadéquation entre la temporalité courte induite par les échéances des mandats électifs et la nécessité d'une réflexion sur le temps long pour construire des programmes scolaires. D'autre part, le CSP a du mal à trouver sa place parmi les autres institutions françaises qui prennent part aux politiques d'éducation, de par le fait que ses missions ne sont pas clairement définies et que la collaboration entre les différents organes n'est pas toujours aisée.
- 4 Ensuite, Anne Armand, ancienne doyenne de l'Inspection générale de l'Éducation nationale française, est interviewée au sujet du rôle des inspecteurs généraux. Ces inspecteurs produisent un savoir sur l'éducation, des « dits d'experts », en marge de la recherche académique. Au contraire de celle-ci, les « dits d'experts » ne respectent pas les contraintes méthodologiques propres au monde scientifique et ont pour vocation d'informer la prise de décision politique. Selon Anne Armand, une clarification des rôles des inspecteurs généraux devrait permettre une complémentarité entre leur travail et celui des chercheurs. Dans ce cadre, les inspecteurs généraux peuvent jouer le rôle de médiateur entre les résultats de la recherche et les acteurs de terrain.
- 5 L'article suivant, rédigé par Marie Gaussel, Anne-Françoise Gibert, Claire Joubaire et Olivier Rey interroge le rôle de « passeur » en éducation, c'est-à-dire de médiateur du savoir scientifique vers les acteurs de terrain (terme issu de l'anglais *broker*). Les auteurs proposent une réflexion sur cette fonction de médiation depuis leur propre position au sein de l'organe « Veille & Analyses » de l'Institut français de l'Éducation, dont la mission est de diffuser les résultats de la recherche vers les décideurs et les praticiens. Selon eux, la fonction de passeur en éducation nécessite une action multidimensionnelle au service de la communauté éducative et, pour ce faire, le passeur doit réunir des compétences à la fois en recherche et en pratique d'éducation.
- 6 Xavier Pons, quant à lui, s'intéresse aux liens entre la recherche et les réformes administratives en matière d'éducation en France autour de la notion d'*accountability*. Dans cette optique, il effectue un large inventaire de la littérature sur le sujet grâce auquel il montre que les revues traitant d'éducation et de *management* publient peu d'articles d'experts en science de gestion mais favorisent plutôt les plumes des élites administratives, qui ont – forcément – un regard biaisé sur la situation, du fait de leur implication dans l'objet d'étude. Il y a donc une endogénéisation des ressources exogènes par ces élites administratives, c'est-à-dire qu'elles s'approprient toutes sortes de ressources intellectuelles qui ne sont pas traditionnellement de leur ressort. La place qui est donnée à ces élites administratives au sein de ces revues représente un considérable espace d'expression pour ces membres de l'appareil d'État. De ce fait, ces derniers ont une position dominante dans le champ de la réflexion sur le *management* dans le secteur de l'éducation.
- 7 Ensuite, quatre chercheuses, Elsie Rockwell, Tatiana Mendoza von der Borch, Valeria Rebolledo Angulo et María Esther Tapia Álvarez, relatent leur travail d'élaboration d'un manuel pour des classes multi-niveaux du Mexique rural, en collaboration avec des enseignants. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'imposition d'un nouveau programme par le gouvernement. Selon les auteures, la collaboration entre les chercheurs et les acteurs de terrain, nourrie par leurs expériences respectives, est indispensable pour

mettre en œuvre les réformes dans les classes. Elles soulignent que la réussite de cette entreprise doit beaucoup au climat de confiance qui a été instauré par les enseignants chargés de présider les différents groupes de travail. Ce climat a permis aux enseignants de terrain de se sentir libres de dire ce qu'ils pensaient, sans se soucier de ce qu'il était attendu d'eux.

- 8 Enfin, pour clore ce dossier thématique, Réjane Monod-Ansaldi, Michèle Prieur, Bertille Joseph, Benoît Meslin, Isabelle Lermigaux-Sarrade et Séverine Thiboud reviennent à nouveau sur la fonction de « passeur », cette fois, au sein de l'Institut Carnot de l'éducation (ICÉ) de la région Auvergne Rhône-Alpes, dont ils font partie. Les ICÉ sont des structures de coopération entre chercheurs et praticiens en éducation. Dans ce cadre, le passeur a pour mission de créer des ponts entre les enseignants de terrain et les chercheurs, notamment en accompagnant des « projets de recherche en éducation » et des « projets d'action éducative adossés à la recherche ». Après quelques mois d'expérimentation de cette nouvelle fonction, les auteurs s'interrogent sur celle-ci à travers une comparaison entre les tâches prescrites et l'activité effective des passeurs. En somme, les passeurs ont peu participé à des tâches de production (parmi les tâches qui leur incombaient, ils n'ont par exemple pas contribué à monter de nouveaux projets ni effectué d'état de la recherche en éducation) et à des activités de formation ; ils se sont concentrés sur l'objectif de médiation des savoirs. Dès lors, les auteurs mettent en lumière certaines caractéristiques importantes pour favoriser une réalisation optimale de la mission confiée aux passeurs : tout d'abord, il est souhaitable que la personne désignée ait une expérience professionnelle dans diverses institutions (idéalement, sa charge de passeur se combine avec des activités au sein d'une autre institution) ; ensuite, le passeur en éducation doit bénéficier du soutien d'une institution impliquée dans des activités de médiation ; enfin, il doit adopter une démarche bidirectionnelle (de la recherche vers les praticiens et vice-versa).
- 9 Ce dossier thématique offre une large réflexion sur la médiation du savoir en matière d'éducation, entre la recherche, les praticiens et le monde politique, en questionnant plusieurs facettes de ces relations. Tout d'abord, c'est le volet recherche-monde politique qui est appréhendé. À ce sujet, est particulièrement mise en avant la nécessité de garantir l'existence d'organes de réflexion au sujet des politiques d'éducation sur le temps relativement long, en tout cas au-delà des échéances électorales. Ensuite, concernant le volet recherche-praticiens, l'accent est mis sur la fonction de « passeur », c'est-à-dire de médiateur des savoirs de l'un vers l'autre. Cela montre bien à quel point il existe aujourd'hui une réelle volonté de créer des ponts entre les enseignants et les chercheurs en éducation pour permettre aux résultats de la recherche d'avoir un réel impact positif sur les pratiques d'enseignement.
- 10 Notons que la plupart des articles ont été rédigés par des personnes qui ont pris part directement aux processus qu'ils tentent d'éclairer. Si une telle position présente bien entendu un atout majeur pour la compréhension des institutions et processus discutés, de plus nombreux apports venant de rédacteurs moins impliqués dans ces processus de médiation auraient peut-être permis plus de distance et de mise en perspective théorique des phénomènes étudiés.

AUTHOR

MARIE HOFFELINCK

Politologue et professeure de sciences sociales dans l'enseignement secondaire supérieur en Belgique.